Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le "U.S. Securities Act"), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les valeurs mobilières de MRM, objet du présent communiqué, n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et MRM n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.



Communiqué de presse

L'Assemblée de la masse des obligataires de DB Dynamique Financière, filiale de MRM, approuve la modification du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

- Introduction d'une option de conversion des obligations en actions de MRM
- La modification reste soumise à la prise de participation majoritaire de SCOR dans le capital de MRM

Paris, le 30 avril 2013 : MRM (Euronext code ISIN FR0000060196), société d'investissement immobilier spécialisée dans l'immobilier de commerces et de bureaux, annonce ce jour le vote de l'Assemblée de la masse des obligataires en faveur de la modification du contrat d'émission de l'emprunt obligataire émis en 2005 par DB Dynamique Financière, aujourd'hui filiale à 100% de MRM, et d'un montant nominal de 54 millions d'euros à échéance 31 décembre 2013.

Lors de la réunion qui s'est tenue le 25 avril 2013, l'Assemblée de la masse des obligataires de DB Dynamique Financière a approuvé les modifications des termes de l'emprunt obligataire suivantes :

- . Introduction dans le contrat d'émission d'une option de conversion des obligations en actions de MRM ;
- . Maturité des obligations étendue de 2013 à 2050 ;
- . Taux d'intérêt annuel sur les obligations ramené de 5% à 0,05% à compter du 1^{er} avril 2013 et report à 2050 de la date d'exigibilité des intérêts courus entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mars 2013.

Avec un taux de participation supérieur à 80%, toutes les résolutions ont été approuvées à plus de 90%.

La modification du contrat d'émission des obligations s'inscrit dans le cadre du projet de recapitalisation de MRM par la société SCOR SE ("SCOR") annoncé le 8 mars 2013. Ce projet prévoit une prise de participation majoritaire de SCOR dans le capital de MRM sous la forme d'une augmentation de capital réservée, d'un montant compris entre 41,1 et 53,4 millions d'euros, dont la réalisation est conditionnée par une restructuration du passif financier de MRM. En vertu du protocole d'investissement conclu avec SCOR, au moins 85% des obligations devront être converties en actions MRM dans le cadre de l'opération.

Les autres modifications apportées au contrat d'émission ne rentreront en vigueur que sous la condition de la réalisation de l'opération d'augmentation de capital réservée à SCOR.

L'option de conversion des obligations DB Dynamique Financière en actions nouvelles de MRM sera exerçable dans les quinze jours suivant l'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires de MRM des différents projets de résolution nécessaires en vue de la réalisation de l'opération. La réunion de l'Assemblée générale mixte des actionnaires a été convoquée pour le Lundi 13 mai 2013.

Le protocole signé entre SCOR et MRM prévoit également que DB Dynamique Financière verse aux titulaires d'obligations le montant total des intérêts capitalisés sur l'emprunt obligataire au 31 décembre 2012, soit la somme de 8,1 millions d'euros, au plus tard 10 jours ouvrables après la date de réalisation de l'opération. Le montant des intérêts capitalisés sera versé à l'ensemble des titulaires d'obligations, qu'ils aient converti ou non leurs obligations en actions nouvelles de MRM dans le cadre de l'option de conversion.

La recapitalisation de MRM menée conformément au protocole d'investissement annoncé le 8 mars modifierait la structure actionnariale de MRM de la façon suivante :

- Les porteurs actuels d'obligations détiendraient 32,1% du capital de MRM hors impact dilutif lié à l'éventuel exercice des BSA qui auront été attribués aux actionnaires actuels de MRM dans le cadre de l'opération. En cas d'exercice de la totalité des BSA, cette participation serait ramenée à 30,9% du capital.
- . SCOR détiendrait 59,9% du capital de MRM hors impact dilutif lié à l'éventuel exercice des BSA mentionnés ci-dessus, soit le seuil maximum autorisé dans le régime SIIC. En cas d'exercice de la totalité des BSA, cette participation serait ramenée à 57,6% du capital.
- . Les actionnaires actuels de MRM conserveraient 8% du capital. Post exercice des BSA qui leur seraient attribués, les actionnaires actuels pourraient détenir jusqu'à 11,5% du capital.

Jacques Blanchard, Président Directeur Général de MRM, a déclaré : « La modification du contrat d'émission de l'emprunt obligataire constituait une étape décisive en vue de la réalisation de l'opération de recapitalisation de MRM. La très forte majorité exprimée par l'assemblée des obligataires en faveur des nouveaux termes du contrat nous rend optimistes pour la conversion des obligations en actions MRM dont le succès conditionne la prise de participation majoritaire de SCOR. En dotant MRM d'une structure financière pérenne et en lui offrant de nouvelles perspectives stratégiques, cette opération préserve au mieux l'intérêt des obligataires. »

Dernières informations concernant l'opération

Le 16 avril 2013, l'AMF a accordé à SCOR une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique en cas de réalisation de l'opération.



A propos de MRM

Société d'investissement immobilier cotée, MRM détient un portefeuille mixte d'immeubles de bureaux et de commerces, composé de biens stabilisés et de biens en cours de valorisation, d'une valeur de 269,0 millions d'euros à fin décembre 2012. Son patrimoine a été constitué progressivement depuis le second semestre 2007 avec l'apport des actifs de Dynamique Bureaux et Commerces Rendement, deux sociétés d'investissement créées et gérées par CBRE Global Investors, ainsi que les acquisitions réalisées en propre par ses filiales. Les opérations immobilières de MRM sont gérées par CBRE Global Investors. MRM est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris (code Bloomberg : MRM:FP – code Reuters : MRM.PA).

Pour plus d'informations

Contacts MRM:

MRM
11, place Edouard VII
75009 Paris
France
T +33 (0)1 76 77 67 40
relation_finances@mrminvest.com

Site Internet: www.mrminvest.com

Isabelle Laurent
DDB Financial
54, rue de Clichy
75009 Paris
France
T +33 (0)1 53 32 61 51
isabelle.laurent@ddbfinancial.fr

